

PAGES SPÉCIALES HÉRAULT

L'EDITO



Changement d'équipe

Sommaire

AG JA 34.....P2

Journée de l'Installation.....P4

Service de Remplacement.....P7

Comité d'animation charte Installation.....P9

Arterris.....P11

L'heure est venue pour la structure départementale des Jeunes Agriculteurs de l'Hérault d'entamer une nouvelle mandature pour la période 2016 - 2018.

En cette année électorale le nouveau Conseil d'Administration s'est composé tout au long des réunions cantonales entre décembre et février derniers. Le nouveau Conseil d'Administration a été ratifié lors de notre Assemblée Générale le 21 mars, et le CA électif du 31 mars a désigné les nouveaux membres du bureau JA 34.

Après deux années de présidence aux JA, je laisse ma place, avec quelques autres membres sortant du CA, à une nouvelle équipe, et à ce nouveau président qu'est Samuel.

Je suis persuadée que cette nouvelle équipe, jeune, dynamique, et représentative de la diversité de notre agriculture héraultaise, saura défendre les valeurs du syndicat et porter haut la voix des JA dans toutes les instances où nous sommes présents.

Ces deux années passées au JA m'auront énormément appris, à tous les niveaux : humain, relationnel, professionnel. Je tenais encore à tous vous remercier, élus, techniciens, JA, anciens JA, collègues, amis, pour ces échanges, ces conseils et ce soutien apportés pendant ces deux dernières années.

Samuel, bon vent à toi, et bon courage à vous tous pour ces dossiers qui vous attendent. N'oubliez pas que rien n'est trop dur pour la jeunesse !

JA un jour, JA toujours !

Émilie ALAUZE

Présidente des JA de l'Hérault 2014-2016



Aude Geiger
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 92 18 11
www.jeunesagriculteurs34.fr
jeunes_agriculteurs34@saporta.net



Guilhem VRECORD MITEL
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 67 95 97
www.pointinfo34.com
info_installation34@saporta.net
Permanences sur rdv :

Lattes, Pézenas, Béziers, Clermont l'Hérault,
Bédarieux, Saint Pons de Thomières ou Lodève
et Saint Martin de Londres.

Activité du réseau

Assemblée Générale

Moment fort de la vie du syndicat, l'Assemblée Générale des Jeunes Agriculteurs de l'Hérault s'est tenue lundi 21 mars au Lycée Agricole Bonne Terre à Pézenas qui a fait salle comble.

L'occasion de faire devant les adhérents et les partenaires réunis le bilan de l'année écoulée, au niveau financier, et au niveau des activités du syndicat.

Après un rapport sur l'installation dressé par Franck SOULIER, rappelant que le dossier phare des JA est et restera celui du renouvellement des générations en agriculture, la projection d'un petit film sur le point accueil installation a été projeté pour fêter son 20ème anniversaire. Et oui, à quelque jours près, cela fait 20 ans que le Point Accueil Installation existe, et aussi 20 ans que Jeunes Agriculteurs de l'Hérault le porte pour en faire un outils de qualité, indispensable dans l'accompagnement des porteurs de projets.



Sans transition, Samuel MASSE, secrétaire général de JA 34, est entré en détail dans le rapport d'activité : actions syndicales, animation du réseau, un petite rétrospective de l'année 2015 qui a permis de rappeler le rôle de JA et les actions que mène le syndicat.

Emilie ALAUZE, présidente sortant, a clôturé la série des discours avec son rapport moral, rappelant que les problèmes rencontrés en 2015 avec la mise en place de la nouvelle PAC, et les retards pris dans les paiement des aides France Agrimer restent intolérables pour les jeunes,



S'en est suivi une table ronde sur les circuits courts, animée par Fabrice Grillon, conseiller en charge du sujet à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, avec les témoignages et participations de Bérengère Chaffiol, Jeunes Agricultrice installée à Montoulieu en élevage de poulets et canards gras, Céline Michelon, présidente de la Commission circuits courts à la chambre régionale d'agriculture, et Emilien Piroux, secrétaire général adjoint de JA National, descendu pour l'occasion

Cette conférence a permis de faire le point sur les nouveaux modes de circuits courts qui s'offrent sur nos exploitations, d'en aborder les avantages et les inconvénients, tout en rappelant les deux maître mots à retenir : viabilité économique et surtout vivabilité sur le long terme.



Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres

Votre partenaire de proximité en énergie électrique

GRABELS - 04 67 10 40 70
PAULHAN - 04 67 25 35 00

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - 04 67 66 67 30
SAINT-GELY-DU-FESC - 04 67 66 67 66

DIRECTION - 158 allée des écureuils 34982 SAINT-GELY-DU-FESC
www.cesml.com mail : secretariat@cesml.fr

Comme chaque année, l'AG s'est clôturée par un buffet paysan en toute convivialité, offert par la chambre d'agriculture et les vins de Pays d'Oc.

Merci à tous pour votre présence en nombre, qui a permis de rappeler que le réseau JA existe bel et bien !
 Merci aux élus qui ont pris la peine de se déplacer pour entendre les préoccupations du syndicalisme jeune.
 Merci enfin aux participants de la table ronde pour la qualité de leurs interventions. Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine !



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2018 RATIFIÉ LORS DE L'AG

ASTRUC César	BEZIERS
AUGUSTE Camille	SAINT CHINIAN
AZAIS Jérôme	SAINT PONS
BANTON Camille	CASTRIES
BARTHET Chloe	LODEVE
BONNAFOUX Olivier	GIGNAC
CALVET Julien	SAINT CHINIAN
CARRERE Nathan	OLONZAC
CARRIER Aurélien	PEZENAS
CARRIER Béranger	PEZENAS
CASTAN Guilhem	BEZIERS
DARDE Magali	MEZE
DE MONTFUMAT David	CASTRIES
DEBOISGELIN Guillaume	MEZE
DUMAS Rémi	CASTRIES
FOURNEL Emilier	CASTRIES

GOUT Gilles	SAINT PONS
GRANIER Jordi	SERVIAN
GROS Laurent	CASTRIES
GUERRERO Ludovic	OLONZAC
HUMBERT Steeve	MEZE
MASSE Samuel	CASTRIES
NOUGARET Alban	SERVIAN
PETIT Sébastien	SAINT PONS
ROSSIGNOL Julien	LODEVE
ROUANET Audrey	OLONZAC
ROUSSIGNOL Vivien	SAINT CHINIAN
SEGUIER Fabrice	LODEVE
SOULIER Alexandre	GIGNAC
SOULIER Franck	GIGNAC

PELLENC LANGUEDOC-ROUSSILLON

Spécialiste de la vigne et de la viticulture

Votre concessionnaire CLAAS

Professionnel de la taille



Service Atelier

Magasin de pièces détachées

Offres de financement



10 rue des entrepreneurs
 34290 SERVIAN
 Tél : 04 67 39 29 00

45 allée du Roussillon
 11200 LEZIGNAN-CORBIÈRES
 Tél : 04 68 27 56 19

CLAAS

Évènement JA 34

18ème Journée de l'installation

Le Jeudi 17 mars, les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault ont tenu leur 18ème journée de l'installation.

Comme chaque année, les porteurs de projets sont venus en nombre. Ils ont en effet été plus de deux cent à nous rejoindre à la salle des fêtes de Saint André de Sangonis pour venir se renseigner pour leur projets d'installation auprès des 25 stands présents.

Toute la journée les conseillers des organisations professionnelles agricoles présents ont répondu aux nombreuses questions des porteurs de projets : formations, démarches administratives, réglementation, fiscalité et bien d'autre : chacun a trouvé ce qu'il était venu chercher.



En fin de matinée, nous avons remis le traditionnel « Trophée de l'Installation », en partenariat avec le Conseil Départemental, représenté ce jour par Monsieur Jean Luc Phalip, président de la commission agriculture.

Cette année, le trophée a été décerné à Bérengère et Pauline CHAFFIOL : petit clin d'œil à leur parcours « chaotique » dans leur accès aux aides à l'installation. Chaotique, c'est le mot. Non pas parce que Pauline et Bérengère avaient mal préparé leur projets ; au contraire, celui-ci était déjà bien mûr et travaillé de plus plusieurs années. Chaotique parce que déposer un dossier de demande

d'aides JA, ce n'est pas toujours simple, mais quand la réglementation change en cours de route, là cela devient franchement tiré par les cheveux, remettant en cause par la même occasion l'aboutissement de leur beau projet.

Ce petit clin d'œil a permis de rappeler à tous que lorsque tout le monde s'y mets : JA, élus, administration locale, nous pouvons remporter des victoires comme cela a été le cas de ces deux jeunes femmes qui ont bataillé pendant plusieurs mois pour avoir gain de cause.



PEPINIERES VITICOLES

VITIPRO
Vaucluse

Daniel BARTES - Technicien
Fonctio - Mireval - 06 84 78 51 25

Évènement JA 34

18ème Journée de l'installation

Nous avons ainsi pu mettre en avant cette belle installation, sur un projet familial mûrement réfléchi, et combinant toutes les clés pour réussir : compétence, valorisations de produits avec la transformation des poulets et canards gras élevés sur l'exploitation, etc.

La matinée s'est également close avec la remise des lots que jeu concours que nous organisons chaque année avec le soutien de la MSA, de Groupama, du Crédit Agricole et des AOC Coteaux du Languedoc. Petit test des connaissances sur les dispositifs d'installation et l'agriculture du département qui a permis aux 4 vainqueurs de repartir avec des lots tout à fait sympathiques.

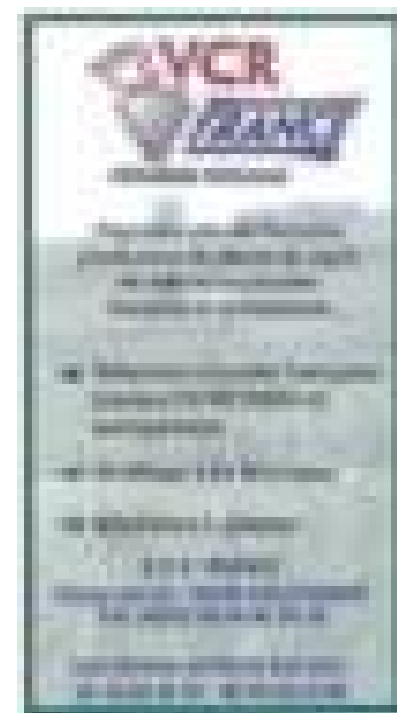


Enfin comme chaque année, chacun a pu se restaurer autour d'un buffet paysan offerts par les JA34, la Chambre d'agriculture, et le syndicat des vins de Pas d'Oc. Au menu : charcuterie, olives, fromages de chèvre, pain d'épice... De quoi se régaler et reprendre des forces avant d'attaquer l'après midi avec une nouvelle vague de porteurs de projets, arrivés en nombre pour poser de nouvelles questions aux techniciens.



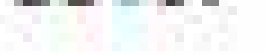
Une journée réussie, et placée sous le signe de la convivialité.

Merci à toutes les OPA pour leur participation ainsi qu'aux élus pour leur présence, et à l'année prochaine pour la 19ème édition !





100



JA.mag Avril 2016 6

Service de Remplacement

Pensez-y !

Un Service Créé par les agriculteurs, pour les agriculteurs, chacun y a droit, donc ne passe pas à côté

Le Service remplacement est une association créée par des agriculteurs en 1972. Depuis l'association a fait son petit bout de chemin et il est désormais possible de se faire remplacer pour des motifs tels que la venue d'un enfant ou une maladie vous empêchant de travailler.

Alors comment ça marche ?

Le Service est constitué de trois entités principales: les adhérents (agriculteurs souhaitant se faire remplacer), les agents de remplacement (personne qui va vous remplacer sur votre exploitation lors de votre absence) et le service remplacement (administratifs qui s'occupent de tout au niveau des formalités)

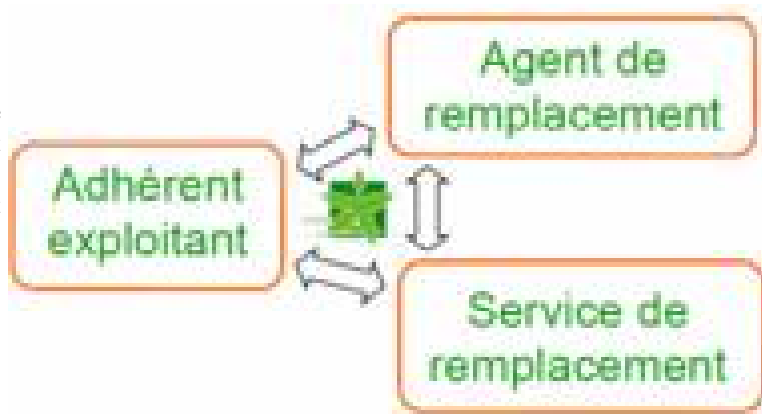
Le service peut vous remplacer pour certains motifs et chaque motif donne droit à une aide ou à un moyen de se prévenir d'une absence sur l'exploitation.

Un rôle d'utilité sociale :

En effet les agriculteurs ou leur ayant droit ont le droit de se faire remplacer dans certains cas comme toute autre profession. La mission du Service de Remplacement est sociale avant d'être économique. Le Service de Remplacement est sans but lucratif et sa gestion est désintéressée.

Première chose, adhérer :

Comme toute association, il faut être adhérent pour bénéficier du Service Remplacement. C'est cette adhésion qui va vous lier avec le service. Dans l'Hérault elle est de 35 € pour une année.



Pour quelles raisons puis-je me faire remplacer ?

Remplacement MATERNITE

Si vous attendez un heureux événement, sachez que vous pouvez bénéficier du remplacement Maternité pendant au moins 2 semaines et au maximum 16 semaines dans une période commençant 6 semaines avant la date présumée de votre accouchement et se terminant 10 semaines après celui-ci. En cas d'état pathologique résultant de votre grossesse ou de naissances multiples, vous pouvez vous faire remplacer pendant 2 semaines supplémentaires. Ce congé supplémentaire doit faire l'objet d'une prescription de votre médecin.

Remplacement PATERNITE

Monsieur, au même titre que ces dames, vous pouvez bénéficier d'un remplacement Paternité sur votre exploitation. La durée est de 11 jours de remplacement consécutifs, à prendre dans un délai de 4 mois après la naissance de l'enfant. Ce remplacement est pris en charge en quasi-totalité par la MSA de l'Hérault, seuls les charges de CSG/CRDS sont à votre charge qui ne représente qu'un dixième du coût d'une journée de remplacement soit 14 € par jour.

Remplacement FORMATION :

Si vous avez suivi une formation dans le cadre de votre activité, vous pouvez vous faire remplacer le jour même ou dans les 3 mois qui suivent la formation. Chaque journée de formation donne droit à une journée de remplacement. Dans ce cas c'est ce que l'on appelle le fond Cas-DAR qui entre en jeu (une taxe que chaque exploitant paie intitulée développement agricole et rural).

Remplacement MALADIE/ACCIDENT

Groupama:

Le Service de Remplacement Hérault (SRH) en partenariat avec Groupama, propose une assurance « **main d'œuvre de remplacement** ». Cette assurance vous permet d'être remplacé sur votre exploitation si vous tomber malade ou si vous êtes victime d'un accident. Vous pouvez choisir entre deux formules pour vous assurer:

30 jours de remplacement à l'année.

60 jours de remplacement à l'année.

Le SRH organise le remplacement des exploitants agricoles en cas de **maladie, accident ou décès** par des salariés agents de remplacement, et **assure l'ensemble des formalités administratives** (déclaration d'embauche, contrat de travail, bulletin de salaire etc.). Il vous suffit d'appeler le SRH et le service s'occupe de tout. Cette assurance est intéressante car amortie dès le cinquième jour de l'arrêt de travail de l'exploitant, ces conditions ne se retrouvent chez aucun autre assureur.

Aide de la MSA:

Si vous n'êtes malheureusement pas assuré, il reste une solution possible: prendre contact avec la MSA. Si vous ne voulez pas passer par l'interminable musique d'attente du standard de la MSA, le Service remplacement a pensé à vous ! Nous disposons des contacts des différents assistants sociaux de la MSA qui pourront vous renseigner sur l'attribution ou non d'une aide au remplacement en cas d'incapacité de travail sur votre exploitation. Si la MSA vous attribue une aide au remplacement, vous pourrez bénéficier de 7 jours de remplacement (ou plus dans certains cas spécifiques) où un agent se rendra sur votre exploitation pour assurer la continuité des tâches réalisées.

Vous êtes acteur du DEVELOPPEMENT AGRICOLE de votre département ?

Là encore peu de personnes savent que lorsqu'ils contribuent au développement agricole et rural de leur département, ils ont le droit de se faire remplacer. Participer au développement agricole revient à participer à des réunions portant sur certains thèmes tels que l'environnement, l'eau, l'irrigation, le foncier, l'installation, les ressources humaines, la valorisation des produits. Suite à ces réunions vous pouvez vous présenter au Service Remplacement de l'Hérault avec la convocation à la dite réunion et demander à vous faire remplacer. Une enveloppe est prévue pour prendre en charge une majeure partie du coût du remplacement.

Vous allez en formation ? Cette même enveloppe peut prendre en charge votre remplacement !

Vous participez activement à la gestion de votre syndicat ?

Nombreux sont les syndicats qui se réunissent régulièrement pour gérer les aspects statutaires et financiers de la structure. Vous en faites peut être partie (membre du Conseil d'Administration ou du bureau) et vous pouvez bénéficier de la venue d'un agent de remplacement pouvant allier à votre absence lors de votre réunion. Là encore une enveloppe est prévue pour cela. Dans l'Hérault c'est 105 € que les Jeunes Agriculteurs ont décidé de consacrer par jour de remplacement pour pouvoir remplacer les élus impliqués dans la structure syndicale. Les autres syndicats y ont le droit également car le Service de Remplacement est là pour aider tous les agriculteurs.

Vous avez tout simplement envie de prendre des CONGES ?

Là encore nous sommes là si vous avez une astreinte sur votre exploitation (élevage) vous pouvez prendre jusqu'à deux semaines de congés. Oui les agriculteurs ont eux aussi droit de prendre des vacances en famille !

En cas de prise de congés vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt qui peut prendre en charge la moitié du coût du remplacement !

Pour d'avantage d'informations, contacter nous par téléphone au 04 67 92 18 11 ou par mail au service.replacement@saporta.net

Installation

Réunion du comité d'animation de la charte à l'installation

Le 7 mars dernier, le second Comité d'Animation de la Charte Départementale à l'Installation s'est réuni à Maurin, sous l'animation des JA34 et du Point Accueil Installation (PAI).

Presque deux ans après la signature de la nouvelle Charte, un bilan et une concertation des différents partenaires était nécessaires, surtout avec les changements qui ont eu lieu en 2015 au sein du dispositif d'accompagnement à l'installation.

Bilan du Point Info Installation

Tout d'abord, le Point Accueil Installation a présenté le bilan de son activité. La fréquentation est toujours importante, avec 569 porteurs de projets accueillis en 2015 : année record. Parmi ces personnes, 17% sont des 2ème, 3ème ou 4ème entretien, ce qui confirme le rôle d'accompagnement du Point Accueil. Les caractéristiques des porteurs de projets et des projets d'installation ont aussi été présentées, avant de passer au bilan des Plans de Professionnalisation Personnalisé (PPP) en forte augmentation par rapport à l'année 2014.



Concernant les installations avec Dotation Jeune Agriculteur, une baisse est constatée par rapport à 2014, avec seulement 16 dossiers d'installation en 2015. Une baisse qui s'explique largement par les retards pris dans la mise en place du nouveau dispositif d'installation et de la nouvelle réglementation.

Présentation du Livret Projet Agri

Cette réunion du comité d'animation a été aussi l'occasion d'entendre une présentation du Crédit Agricole sur nouveau livret « Projet Agri » lancé dans toute la France avec le concours de JA National. Ce livret peut être ouvert par toute personne désireuse d'aider un jeune à se lancer dans l'agriculture : parents, famille, tiers. Le fonctionnement de ce livret est simple : 1€ d'intérêt généré permet de débloquer 100€ de droit à prêt, droit à prêt qui peut être transféré à un jeune pour emprunter à un taux très avantageux dans le cadre de son installation.

Projet Agricole Départemental Hérault 2020

Enfin, ce comité a permis à Alexandre BOUDET, élu Chambre d'Agriculture en charge de l'installation, de présenter le travail fait dans le cadre du PADH notamment via l'action « Des Terres et des Hommes » avec à la clé de nombreuses pistes de réflexion, notamment sur le foncier, et sur la promotion du métier d'agriculteur.

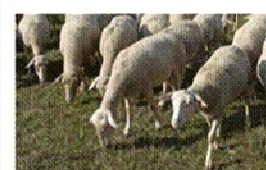
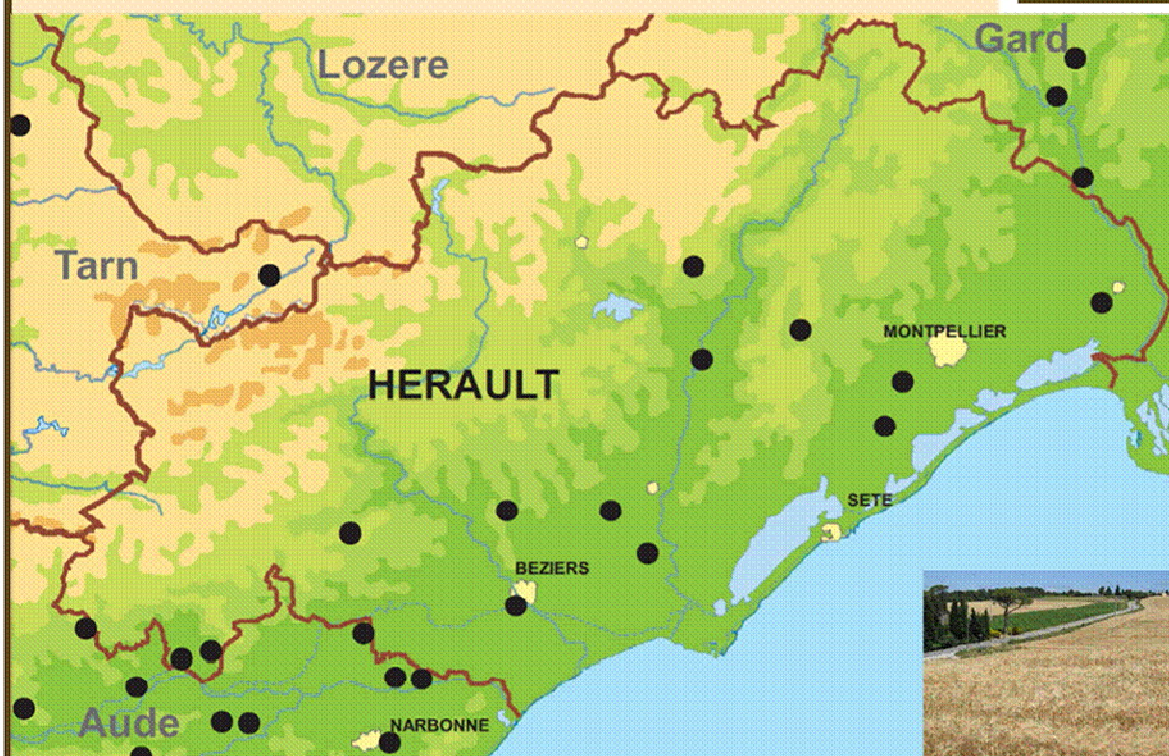


→ Nos métiers

- **Agrodistribution / collecte et négoce grandes cultures**
1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- **Semences**
1000 multiplicateurs - 20 000 ha.
- **Accompagnement des filières Viticoles-Arboricoles & Maraîchères**
Appuis techniques et approvisionnement - 45 000 ha de vigne -
2 500 ha d'arbres fruitiers - 1 500 ha de productions légumières -
40 techniciens ARTERRIS - EURAMED
- **Prestation d'emballage**
GOE Service à Lézignan-Corbières (création graphique -
emballage - bouteilles,...)
- **Nutrition & productions animales**
150 000 t. d'aliments produits
 - . **Ovins**, 300 000 agneaux commercialisés, production Label
 - . **Pamipèdes**, 500 000 canards abattus et transformés/an
 - . **Volailles**, Label et standard 80000 abattages/sem.
- **Services à la production**
Plan de fumure, calcul de ration, logiciel SIREME de traçabilité,
certiphyto...
- **Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs »** AQUATERRIS, filiale spécialisée.

→ Vos Contacts :

- **GIGNAC - ASPIRAN**
04 67 57 66 77
Jean Luc BOST -
06 22 08 84 31
- **COURNONTERRAL**
04 67 85 34 89
Frédéric CLERISSI -
06 09 95 90 30
- **THEZAN LES BEZIERS**
04 67 93 60 22
Céline FOURNIE -
06 27 34 66 29
- **OLONZAC**
04 68 91 24 51
Benoît ESCOURROU -
06 19 18 72 86
- **SERVIAN**
04 67 39 20 06
Xavier RIVERA -
06 25 31 23 67
- **SAINT CHINIAN**
04 67 38 00 02
Sébastien ROUSSE -
06 16 84 00 94



Acteur économique majeur de la nouvelle grande région, le groupe ARTERRIS se dote d'un projet d'entreprise d'envergure.

La mission d'ARTERRIS est de porter le développement agricole sur tout son territoire, de structurer les différentes filières végétales et animales pour créer de la valeur, valoriser l'acte de production et permettre l'installation d'un maximum de jeunes agriculteurs. L'ambition d'ARTERRIS pour chaque production est de créer des filières cohérentes en partant du marché, des attentes des consommateurs et de remonter en se positionnant sur l'amont et l'aval des productions par des partenariats et/ou des acquisitions. La maîtrise de la mise en marché conditionne la performance et la pérennité des productions agricoles, c'est une condition nécessaire pour ne pas vivre des crises perpétuelles liées au déséquilibre de l'offre et de la demande.

Chaque filière fixe des objectifs à 2025 :

□ **Grandes Cultures :**

□ **Collecte**

Conforter les volumes et maintenir à un haut niveau les parts de marché de la collecte des céréales par une croissance externe ciblée et sécuriser les débouchés dans des filières structurées (DURUM, MOULINS PYRENEENS, SOFIPROTEOL, PANZANI....).

□ **Agro-distribution**

Développement de la filière agro-fourriture viticole en augmentant la surface de vigne suivie par le groupe dont l'objectif d'ici à 2025 est de 90 000 ha contre 50 000 ha aujourd'hui ; valorisation de l'expertise Arterris grâce à des partenariats avec les leaders et ainsi prendre une place dans la chaîne de valeur sur ce marché viticole. Dans ce cadre Arterris soutient et accompagne la stratégie du groupe INVIVO dans INVIVO WINE.

□ **Semences :**

ARTERRIS veut développer ses partenariats actuels avec les grands semenciers mondiaux en s'appuyant sur le savoir-faire de son réseau d'agriculteurs multiplicateurs et la performance de ses 7 usines.

Le développement des hybrides en céréales à paille peut constituer un relais de croissance important.

Le groupe souhaite se positionner à l'international et envisage d'étendre son action sur l'Italie et l'Afrique de l'Ouest.

□ **Transformation animale :**

Le groupe vise la saturation de ses outils par une croissance soutenue, il fait le choix d'une croissance organique, c'est-à-dire en développant son propre réseau de magasins qui passerait de 8 à 20 magasins dans les 5 prochaines années.

ARTERRIS (suite)

□ Nutrition Productions Animales :

Le groupe, par la fusion avec la Coopérative SYNERGIE, intègre la production bovine, cette étape est le point de départ de la constitution d'une filière « ruminants » qui devra aboutir à une position sur son aval. SYNERGIE, coopérative spécialisée dans l'activité bovine et équine représentent 1500 exploitations bovines. Avec ce rapprochement le Groupe ARTERRIS entend soutenir le développement de la production et de la commercialisation bovine en sécurisant les débouchés, et créer ainsi de la valeur ajoutée sur les exploitations des adhérents.

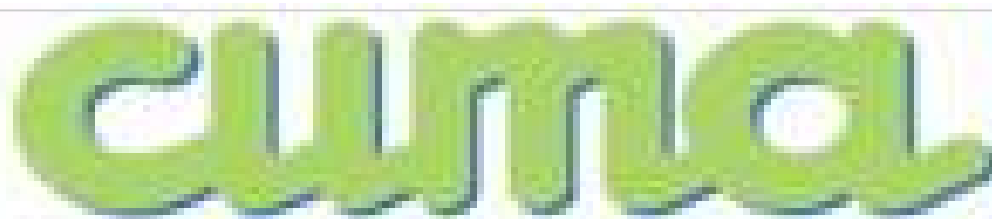
Dans le même temps, en matière de fabrication d'aliment de bétail il apparaît nécessaire de tisser de solides partenariats qui puissent regrouper à la fois la zone du Piémont Pyrénéens et les contreforts du Massif Central. La fabrication d'aliment du bétail est le premier vecteur de la performance des élevages et le groupe souhaite optimiser la cartographie industrielle et logistique avec les grands intervenants de la région.

ARTERRIS occupe une position forte de co-leader en Ovins. C'est une position que le groupe souhaite étendre et partager avec les autres grands acteurs de la filière.

□ Distribution :

Le modèle économique de la jardinerie spécialisée souffre d'une atonie du marché et d'une saisonnalité excessive.

Sur la base de son offre terroir des Fermiers Occitans et des Etablissements LARROQUE, le groupe peut introduire une offre en Frais, une offre de qualité (Palmipèdes gras, volailles...). Le modèle FRAIS D'ICI, à l'initiative d'INVIVO peut compléter le modèle. Un plan d'action soutenu doit être élaboré en 2016.



13000 MONTAUDO - La Courbe de Mouton - 34000 LAFITTE
Tél : 04 67 21 21 21

Bureau : Charles LARROQUE - 13000 MONTAUDO
Tél : 04 67 21 21 21



Hérault